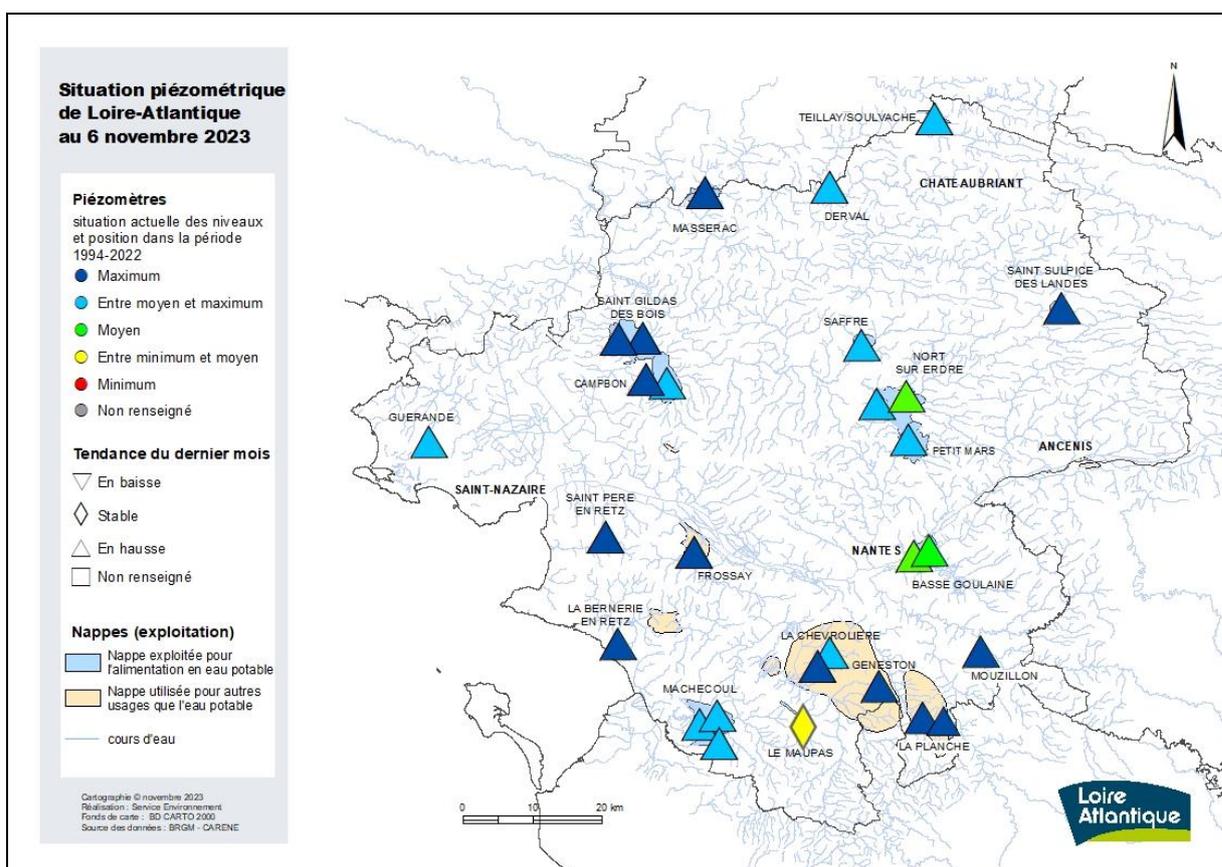


NIVEAU DES NAPPES d'eau souterraine de Loire-Atlantique

SITUATION au 6 novembre 2023

PREAMBULE

La présente note de situation est établie par le Département de Loire-Atlantique, dans le cadre du réseau départemental de surveillance des eaux souterraines. Cette situation est établie à partir des données fournies par la CARENE pour la nappe de Campbon et le BRGM pour les autres nappes.



SITUATION PIEZOMETRIQUE AU 6 novembre 2023 (carte fig.1 et annexes)

En lien avec des conditions climatiques exceptionnellement pluvieuses enregistrées au cours des deux dernières décades d'octobre (150 mm) et de la première semaine de novembre (75 mm entre le 1^{er} et le 5 novembre), les nappes suivies ont débuté leur recharge automnale avec une intensité historiquement forte.

Au 6 novembre, ces nappes présentent globalement des niveaux supérieurs aux moyennes interannuelles de la période de mesures 1994-2022. Les plus superficielles et réactives, contenues dans les bassins sédimentaires, zones de socle et dans la nappe alluviale de la Vilaine, présentent actuellement des niveaux comparable ou supérieurs à ceux de début novembre 2000, 2012, 2013 et 2019, dernières années de niveaux historiquement hauts.

La nappe alluviale de la Loire remonte plus progressivement, en lien avec le niveau et débit du fleuve, en crue modérée actuellement (1 300 m³/s à Montjean/Loire le 6/11).

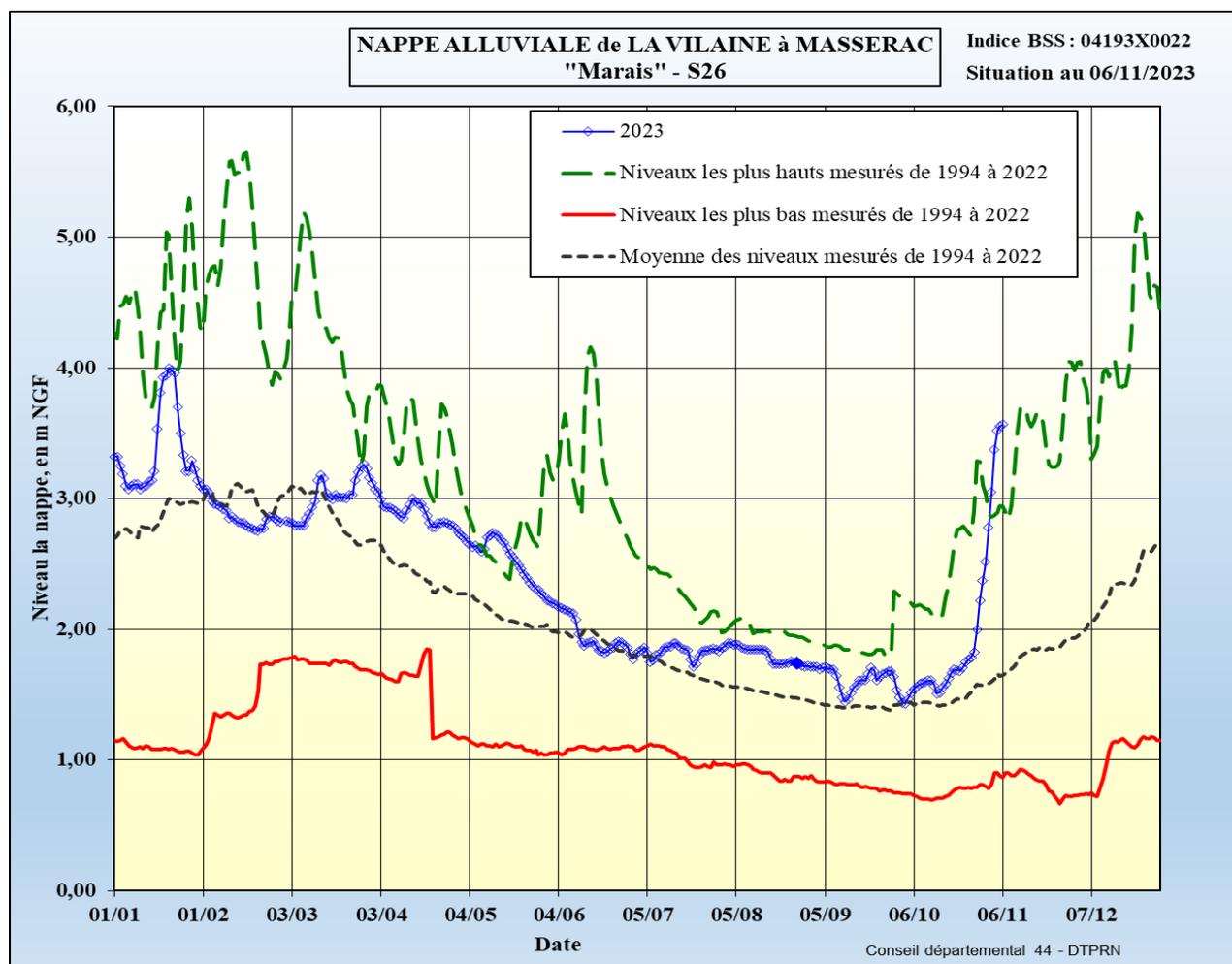
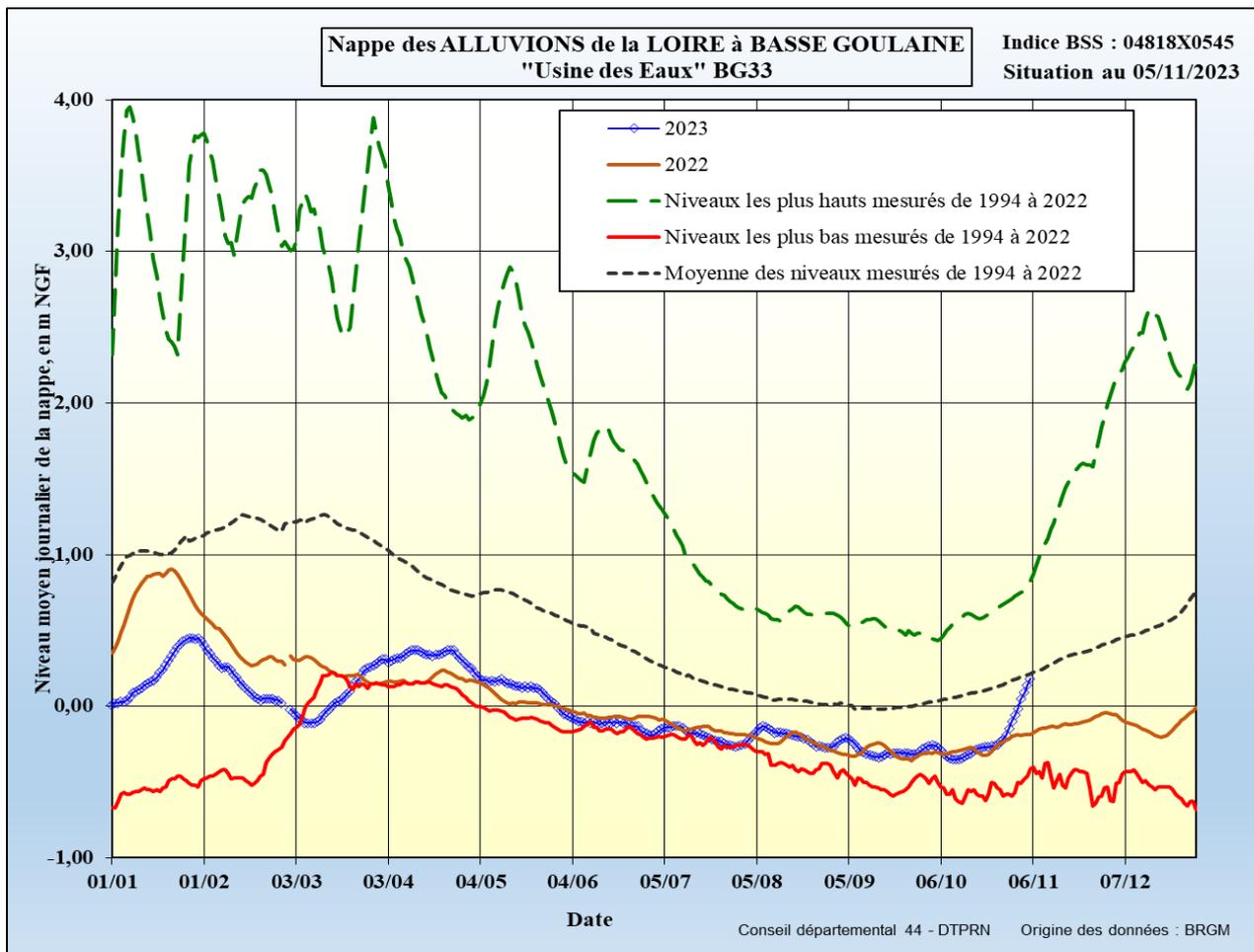
Seul le point de suivi de la nappe dite « du Maupas » montre encore un niveau inférieur à la moyenne interannuelle de début novembre, en lien vraisemblablement avec des modalités d'exploitation particulières de cette ressource souterraine.

PERSPECTIVES ET PRECONISATIONS

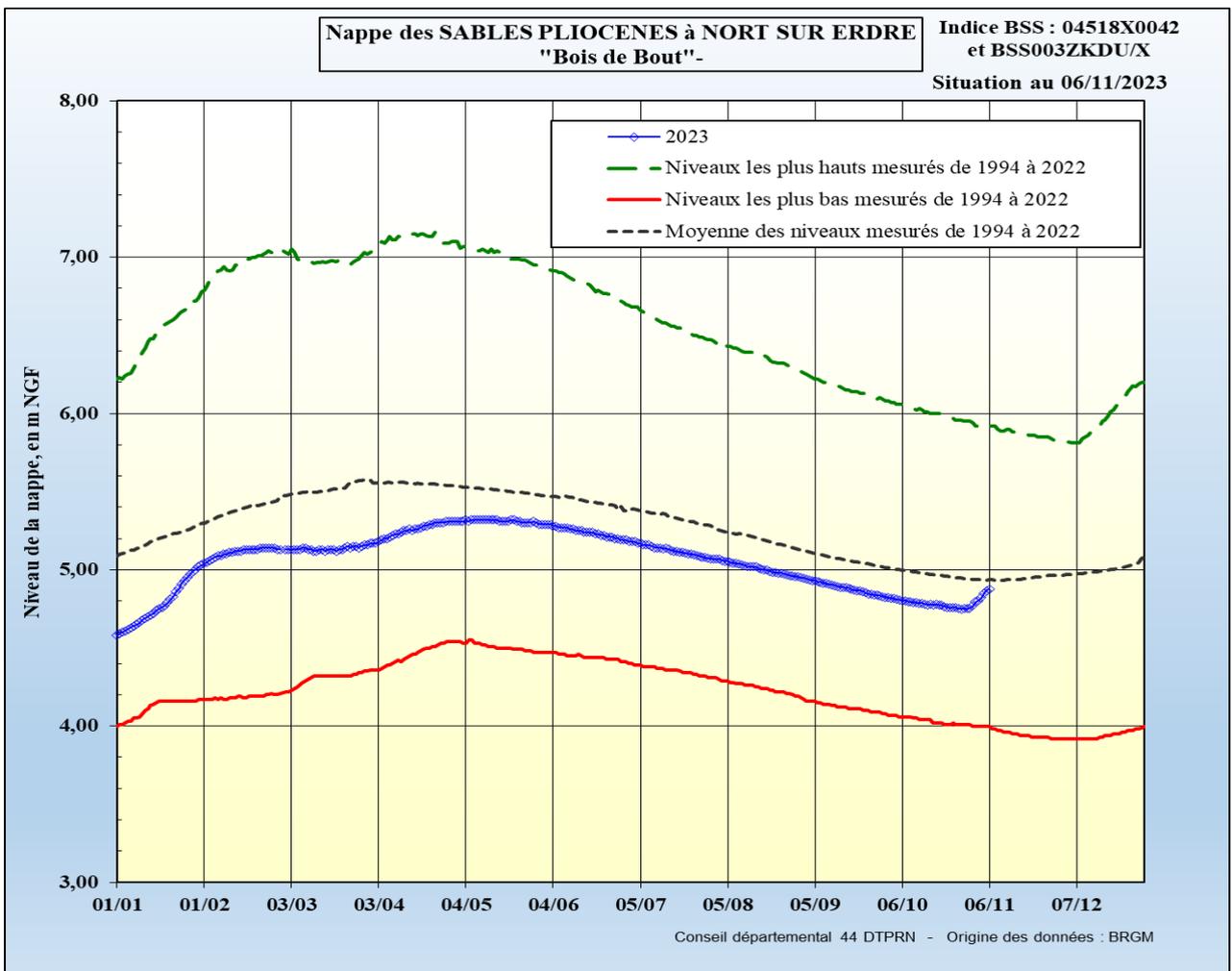
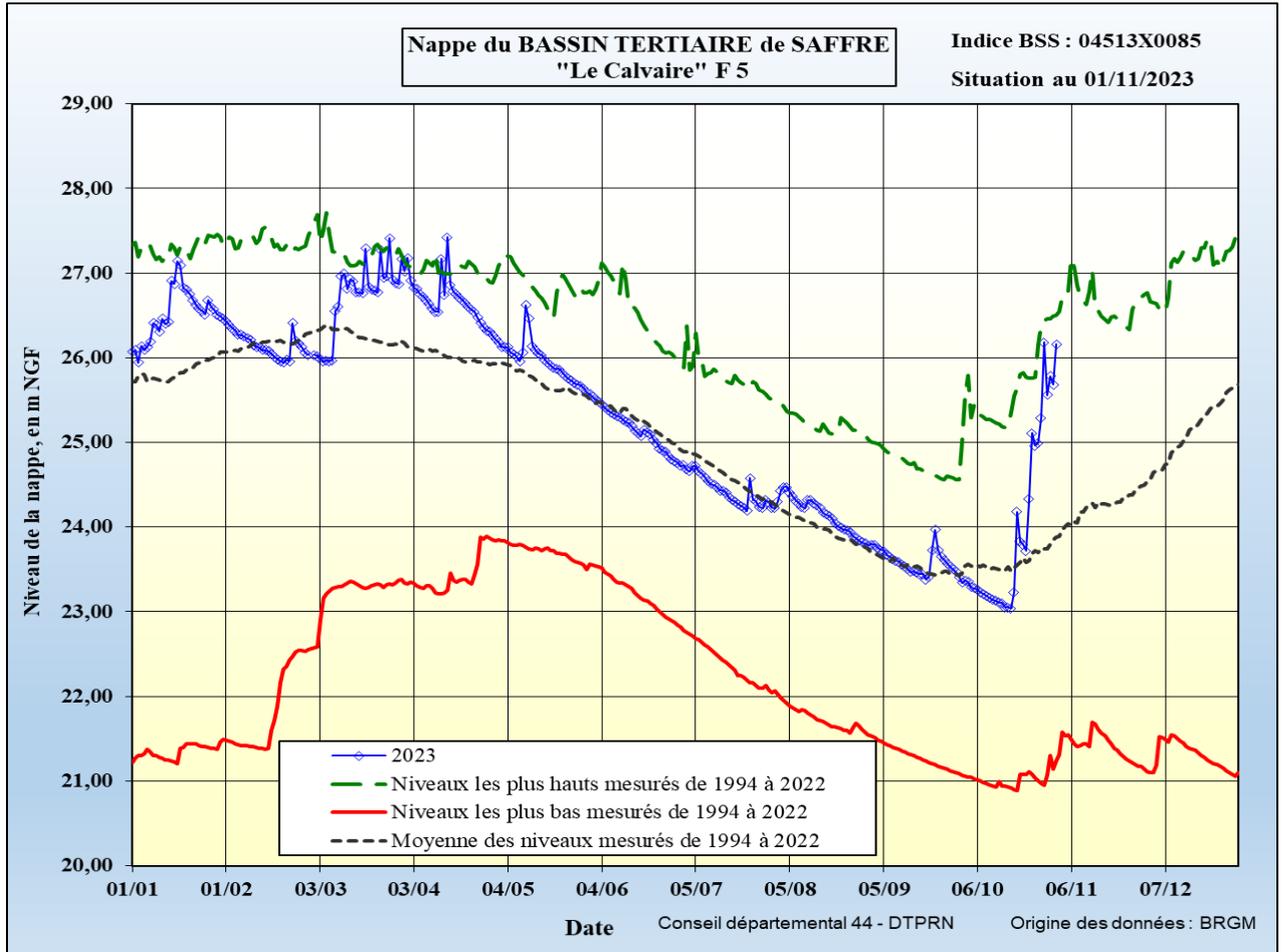
La situation piézométrique décrite précédemment montre un début de recharge automnale /hivernale très largement et intensément amorcé sur l'ensemble du territoire départemental. L'utilisation de ces nappes, dans les conditions habituelles d'exploitation, ne devrait donc pas montrer de difficulté d'ordre quantitatif. Une attention particulière sera portée par ailleurs à l'évolution de la qualité de l'eau de ces nappes, notamment en lien avec les conditions exceptionnelles de lessivage des sols.

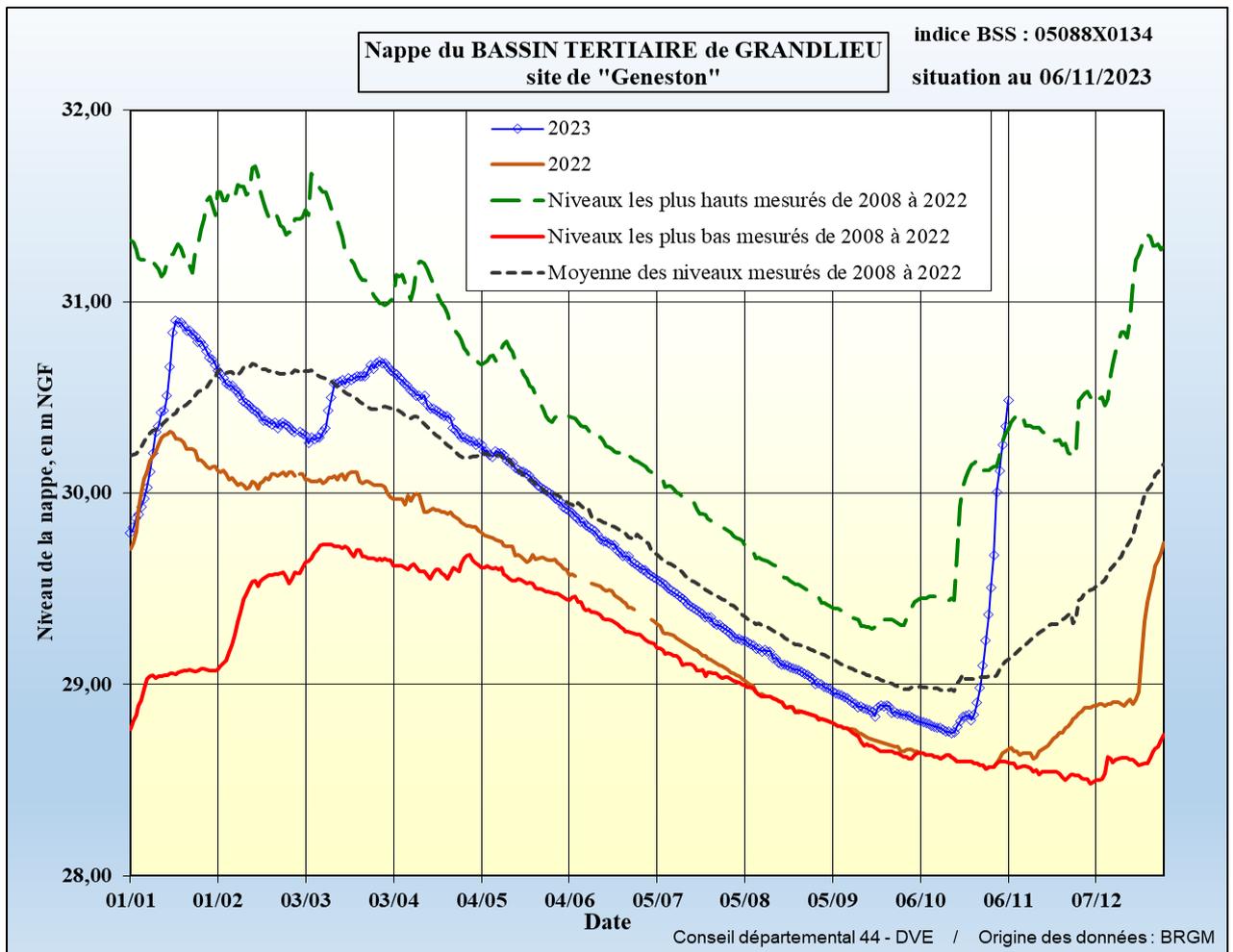
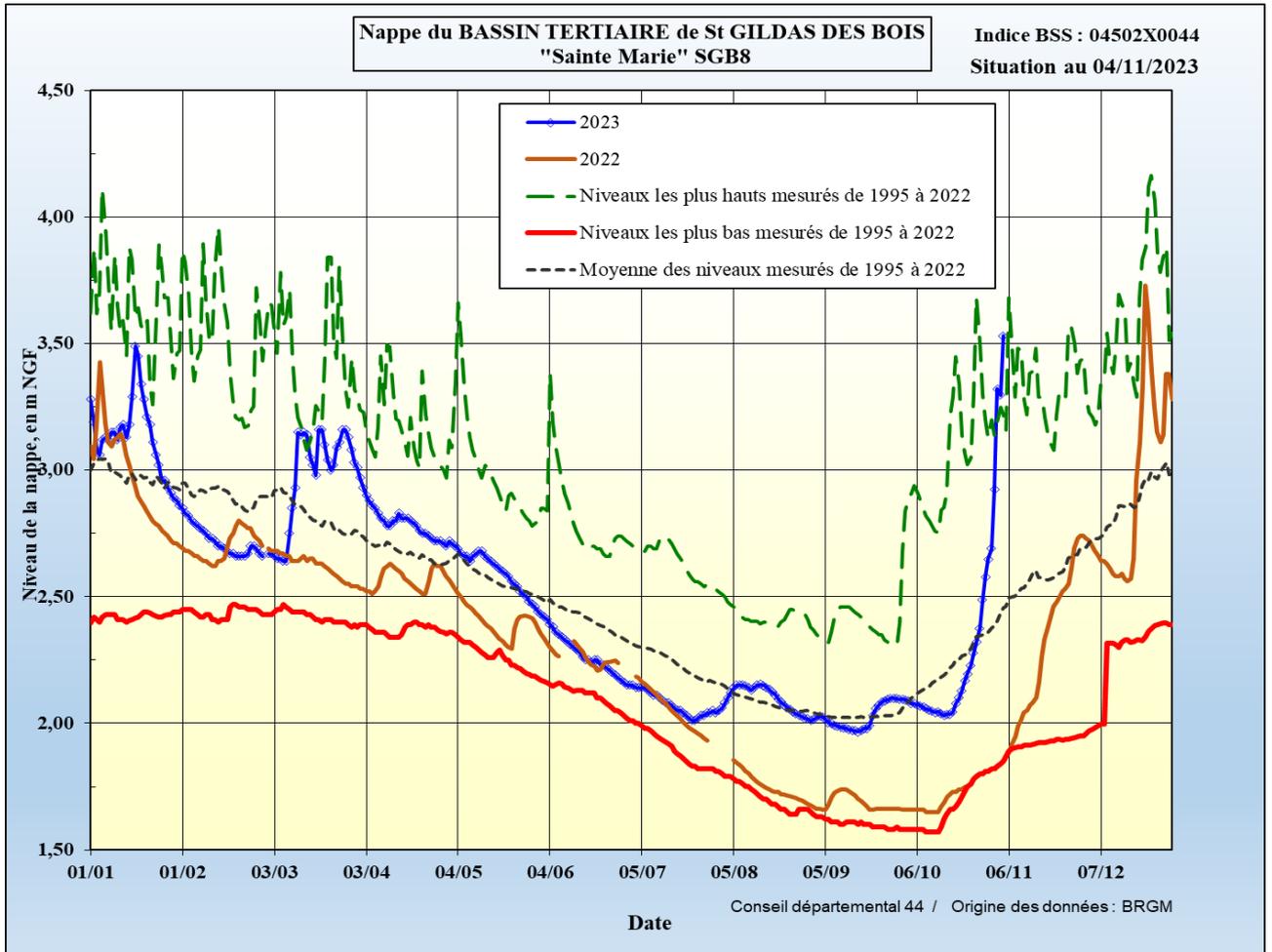
Compte tenu de cette situation quantitative, la prochaine évaluation de l'état piézométrique sera réalisée en fin d'hiver, une fois que la période de recharge aura été bien avancée.

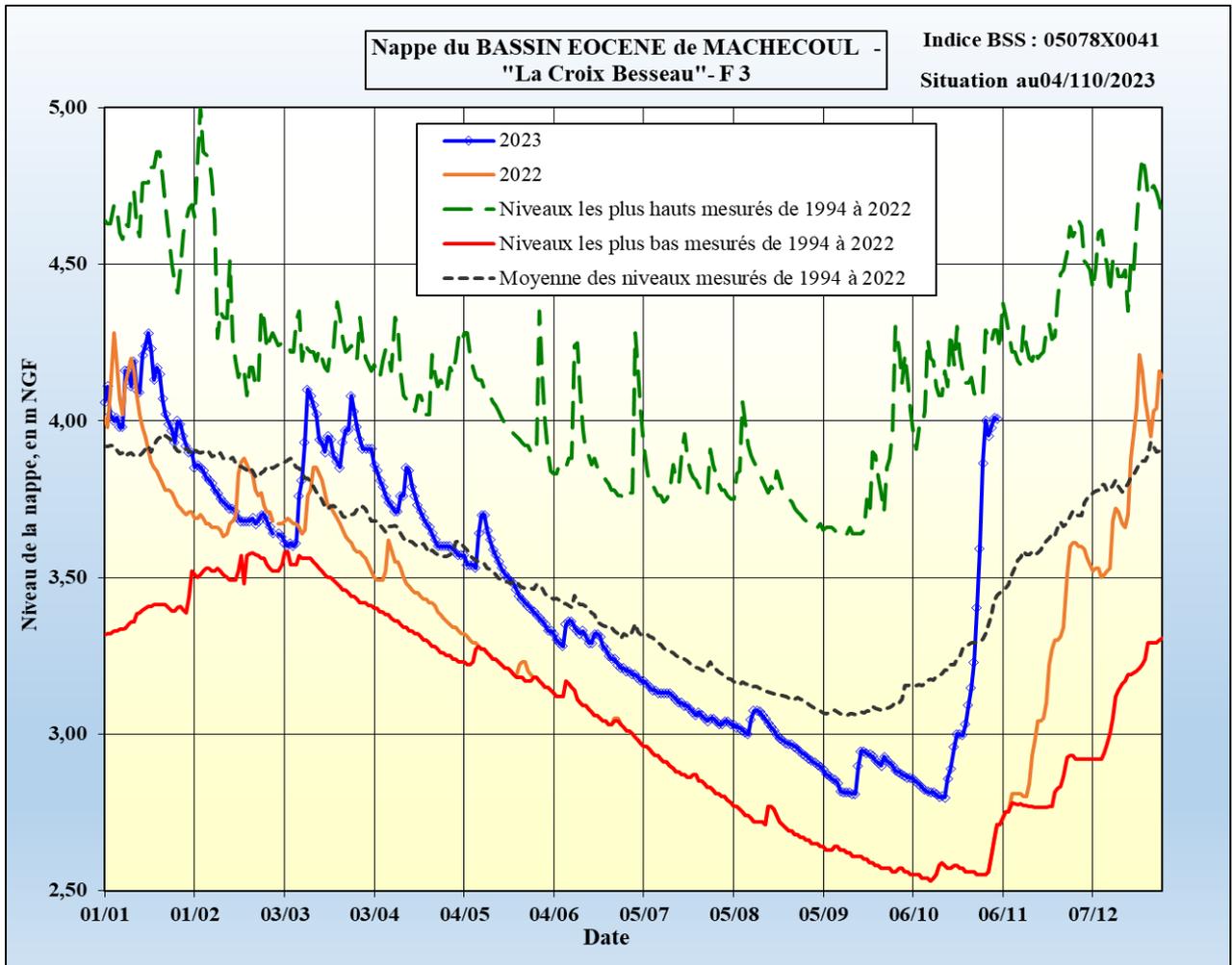
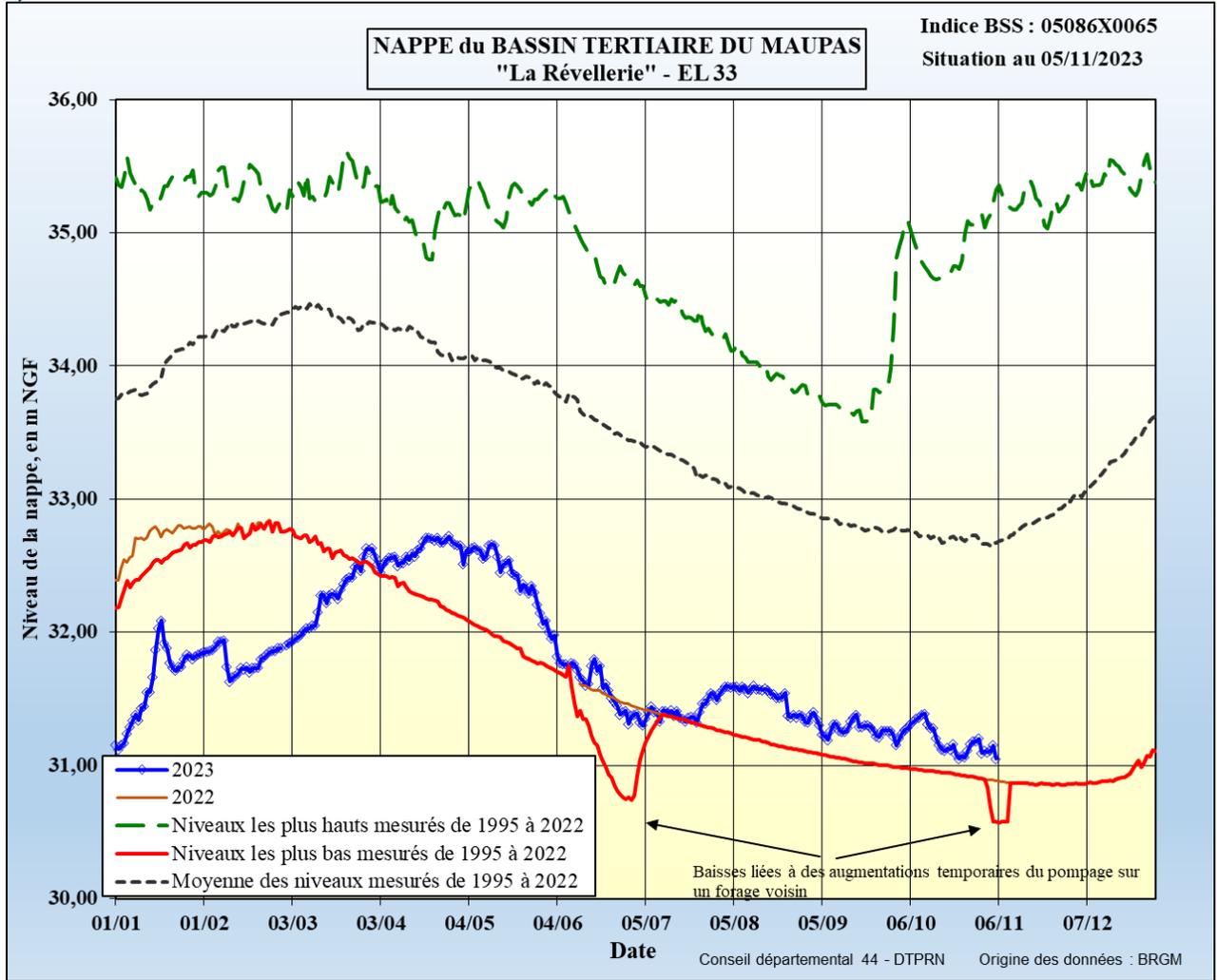
Annexe 1 : NAPPES ALLUVIALES (2 exemples)



Annexe 2 : NAPPES DE BASSINS SEDIMENTAIRES (6 exemples)







Annexe 3 : NAPPES DE SOCLE METAMORPHIQUE (2 exemples)

